



CORONAVIRUS

MESSAGE DU MAIRE ET DÉCISIONS ARRETÉES

- ❖ Des agents techniques sont au travail pour notamment faire fonctionner la station, traiter des urgences techniques ou réaliser des tâches importantes ciblées.
- ❖ Un agent technique réalise une visite chez les plus isolés ou fragiles. Ce même agent est en relation, via le secrétariat de mairie, et peut, concernant les cas les plus difficiles, porter de l'alimentaire.
- ❖ Les autres agents sont mobilisables sur simple appel du Maire.
- ❖ Une secrétaire est du lundi au vendredi au secrétariat en mairie pour traiter des appels URGENTS ou en lien avec le CORONAVIRUS.

La mairie est fermée au public.

ECOLE

Temps périscolaire :

Nous accueillons dès 7 H 20 jusqu'à 18 H 00 les enfants du territoire, du lundi au vendredi – même ceux hors commune. Il faut que les deux parents soient personnel soignant ou nécessaires à la sécurité, aux urgences. Quelques rares exceptions sont admises.

Disposition valant pour les écoles publiques et privées : 1 enfant = 1 enfant.

EHPAD

Situation gérée.

LA BRUYERE

Situation gérée.

MASQUES ET PROTECTIONS

Monsieur GRANGIER, Avocat en Chine offre 3.000 masques + divers dons. Grand MERCI. « Avenir Santé en Pays d'Urfé » (Emmanuelle BARLERIN) gère le sujet avec l'association et la mairie.

Dons : déjà 11.000 € provenant d'organismes + divers dons. Un appel est lancé aux associations via un courrier distribué par un agent municipal.

Ces équipements viennent en complément pour les professionnels de santé, aides à domicile, gendarmes, pompiers, personnes fragiles, commerçants (liste non exhaustive).

NOTA : les masques pourront être remis, aussi, à d'autres communes.

Seront ciblés :

- Professionnels de santé,
- Aides à domicile,
- Personnes malades, fragiles,
- Commerçants ouverts
- Gendarmerie, Pompiers, ambulances, EHPAD, facteurs,
- Personnel communal
- D'autres pourront compléter cette liste.

MARCHÉ

Annulé : décision préfectorale – rares dérogations – certains forains proposent une livraison à domicile (voir affiche à la Boucherie FILLoux). Mieux vaut privilégier les villages sans commerce.

Info parvenue le 27 mars 2020 : les producteurs fermiers sont autorisés. Attention ! uniquement les producteurs et en aucun cas les revendeurs et forains.

ESPACES LUDIQUES ET PUBLICS

Fermés : décision préfectorale. Zone du stade, parc de l'ancien EHPAD, aire de jeux du Monteillard.

Bon courage !

Restez sereins, soyez solidaires

Respectez strictement les consignes et restez chez vous !

Évitez toute forme de polémique

Ne faites pas circuler de mauvaises informations

MERCI A CEUX QUI OEUVRENT

Soyez assurés que nous faisons le maximum
Pascal PONCET